

N° 10

ISSN 0247-3119

LE POLYGONE

2° TRIMESTRE 82



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DE
L'ATELIER DE FABRICATION DE TOULOUSE



La photographie, de la page de couverture montre une bande de cartouches utilisées dans le canon mitrailleur français de 20 mm AME 621. On y reconnaît des obus perforants noirs et des obus explosifs incendiaires jaunes à bande rouge.

Ces cartouches ont le même profil que celles de 20 M 55 A 2 que l'ATE a fabriquées en grande quantité, cartouches conçues à l'origine pour le canon US M 39 de la dernière guerre et qui sont tirées également par l'arme AME 621.

Cette arme, en raison de sa légèreté relative (58 kg seulement), est destinée à l'équipement des hélicoptères et des avions légers ainsi qu'à celui de différents types de véhicules.

Les cartouches de 20 mm AME 621 ont été produites en faible quantité ayant été supplantées par celles de 20-693 plus puissantes.

Ces dernières sont destinées au canon mitrailleur Modèle F 2 (693) fabriqué par la Manufacture Nationale d'Armes de Tulle. Plus puissante, mais plus lourde (80 kg) cette arme équipe différents véhicules blindés et affûts antiaériens pour la défense rapprochée.

« LE POLYGONE »

Journal de l'ATE

155, av. de Grande-Bretagne
31052 TOULOUSE CÉDEX
Tél. 16 (61) 49.11.71

Trimestriel gratuit

Responsables de la Rédaction :

Raymond DESLANDES
Directeur de la Publication

Georges BRÔISE
Rédacteur en Chef

Assistés de :

René BERBON
Jean BROISE
Florent BRIDAULT
Paulette HOUPLON
Andrée JASSERAU
Émile PEYCHOU
René PUJOL
Josy RASPAUD
Maurice VERGE

Dessins et Maquette :

Gérard DUPIN
Jean-Claude GARDE

Liaison avec l'imprimeur :

Gilbert GRAUBY

Photographies :

ATE - USAT - LOUMAGNE
DUPIN - Mme GOUZI

Secrétariat

Jeanine DUCASSE
Poste Tél. 623

Réalisation :

IMPRIMERIE DOULADOURE
15, rue du Chant-du-Merle
31400 TOULOUSE
Tél. (61) 80.09.31

Tirage 3 000 exemplaires

N° 10

Dépôt légal : Juillet 1982

Copyright :

la reproduction même partielle des articles et illustrations du journal « LE POLYGONE » est interdite sauf accord préalable des responsables de la rédaction.



Membre de l'Union
des Journalistes
et Journalistes
d'Entreprise de France
(U. J. J. E. F.)

• NOUVELLES DES SERVICES

Visite des enfants du personnel	1
Médailles du travail	2
Local de division des poudres	5

• INFORMATIONS

Présence F	4
Autorité parentale	5
Allumage électronique	6

• DÉTENTE

Les Jacobins	8
Les radios libres	10

• VIE DE L'USAT

Football	11
Judo	12
Cyclisme	13
Vol libre	14

• LOISIRS

Expressions . Maximes . Proverbes	15
Locomotives miniatures	16
Jeux	18

• SOCIAL

Visite des retraités	20
--------------------------------	----

• HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ

	23
--	----

• CARNET DU PERSONNEL

	24
--	----

Des changements dans l'organigramme de l'ATE ont amené M. BERBON à quitter le service « Relations publiques » pour le service CM. M. Georges BROISE lui ayant succédé, est devenu, de ce fait Rédacteur en Chef de notre revue. Bien entendu M. BERBON continu à participer au journal. Je profite de cette occasion pour le remercier de sa collaboration efficace, en particulier au moment du lancement.

VISITE DES ENFANTS ☆ DU PERSONNEL DE L'ATE.



En décembre 1981 une visite des services AC-FEM et MEL avait été organisée au profit des enfants du Personnel, ayant entre 16 et 19 ans. A la fin du mois de mars dernier le même circuit a été effectué par deux nouveaux groupes d'enfants plus jeunes de 14 à 16 ans.



Médailles du travail

Au titre de l'année 1980, 115 agents de l'ATE et 11 de CAP ont été retenus pour l'attribution d'une médaille du travail.

Or : 27 à l'ATE,

Vermeil : 45 à l'ATE, 4 au CAP

Argent : 30 à l'ATE, 5 au CAP

Bronze : 13 à l'ATE, 2 au CAP

La cérémonie de remise s'est déroulée le 13 mai dernier, présidée par les Directeurs de l'ATE et du CAP, en présence des chefs de services des récipiendaires et des syndicats. Puis un vin d'honneur a réuni les participants et, comme d'habitude, les conversations ont été animées.

Médaille d'or 40 ans de service

Mesdames, mesdemoiselles
et messieurs :

BARTHE Jean, CAZAJOU Raymond, CHARIERRE Simone, COT Vidian, COUDERT Louis, DASSIEU Roger, DEBERGH Albine, DEMAI Bernard, FRECHOU Bernard, GENTIL Robert, GUERRE Marcel, GUY Yvan, JOUGLA René, LABADENS André, LAC René, LACOMBE Marie, LAMAZERE Charles, LESTANG Yves, LORTET Camille, MERAS Germain, MONNA Raymond, MONTFERRAN Henri, MOULIS Denise, NAUDIN Pierre, RIVIERE Georges, VALLES François, VERDIER Jacques.

Médaille de vermeil (35 ans de service)

AUBACH Pierre, AUDRAN Fernand, AVIGNON Raymond, BACQUIER Max, BALZA Marie-Louise, BARLAN Albert, BEZIAN Henri, BONNEMAY Christian, BOYER Jacques, CADOR Paule, CARCI



Gérard, CASTELL Odette, CLAVÉRIE André, COMTE Juliette, CORDARA Jeanne, COUBERES Pierre, DELPERT René, DEMBLANS Antoine, DUCHEIN Marcel, ENCAUSSE Alfred, ESTRADE Henriette, FAURE Maurice, GAUDRON Robert, GERAUD Maurice, JAUSSERAND Claudine, LABORDERIE Raymond, LACAZE René, LANGLET Georges, LARRUE Jean, LEMAITRE Marcel, LIBES Juliette, MANDEMENT Étienne, MARTY Albert, MESPLES Frédéric, MILANO Jean, MONTFOLLET Marcel, PECHBERTY Paulette, PEZOU Marcel, SENSEBE Hubert, SOUQUET Georges, TOURTE Juliette, TOURTE Jean, VERNIOL Albert, VEZIAT Madeleine, VIGUIER Jean.

Médaille d'argent (30 ans de service)

ALBERTIN Émile, BEDASNE Andrée, BELIERES Gabriel, BIGOT Eugène, CARBONNET Roger, CHERBONNIER René, COURT André, DELECRAY André, DIRAT Huguette, DUCROS Georges, ESCRIBANO Antonin, FRAYSSINET Yves, GAMBIER Pierre, GAUBERT Louis, GENESTAL Georges, LAFON André, LOZANO Henri, MANIN Marc, MARRONE Gaspard, MAUREL Raymond, MOULIN André, PANIS Éliane, PATIENT Jacques, PLANET Marcel, PORTET Gaston, PRADEL Hubert, SAMAZAN Barthélémy, TOURNIE Paul, TREIL Robert, VALENTI Joseph.

Médaille de bronze (25 ans de service)

BARTHE Jacques, BELY Albert, BENAZET-LACARRE Juliette, BERTY Aimée, DELCAYRE René, DUBOIS Jean-Claude, LACLAVÈRE Henri, LAFITAN Henri, METE Lucien, MOURRAT Jean-Claude, PUECH Christian, ROQUE Renée, SANGLADA Roger.

En application des dispositions de la note de service n° 315/P du 9 octobre 1981, les personnels nommés dans l'ordre de la Médaille du Travail « BRONZE » bénéficient à compter de la parution de la présente note d'un jour de congé rémunéré par an.

Le Directeur.





Ballade des médaillés

Permettez qu'avec quelques vers
 Je célèbre ici la médaille
 Qui n'a qu'agréable revers
 Plus d'un, qui trop ému, défaille,
 Voulant nous cacher qu'il tressaille,
 Affecte un calme exagéré,
 Sait pourtant qu'il n'est rien qui vaille
LE PLAISIR D'ÊTRE DÉCORÉ
 On aime les rubans divers
 Parmi le monde qui ferraille;
 Beaucoup ont ce petit travers.
 Je l'ai, moi-même qui rimaille;
 Car c'est un motif de ripaille.
 Il n'est de bonheur désiré
 Qui, même de loin équivaille
AU PLAISIR D'ÊTRE DÉCORÉ.
 D'un bout à l'autre l'Univers
 Est rempli de gens que tenaille
 Le désir de passéments verts.
 Si cette envie encor' m'assaille,
 Sans parler de poutre et de paille,
 J'y cède; il est bien avéré
 Pour nous satisfaire qu'il faille
LE PLAISIR D'ÊTRE DÉCORÉ

ENVOI

Chefs qui désirez qu'on travaille,
 Pensez qu'un homme chamarré,
 Goûte en produisant la limaille
LE PLAISIR D'ÊTRE DÉCORÉ

André SAUREL.

PRESENCE



Dans la salle de Gascogne à Auch, le printemps a éclaté, le 17 avril en dizaines de toiles multicolores et de dessins, à l'occasion du 5^e salon régional de l'armée.

La foule était dense et se pressait autour des différents tableaux, elle a applaudi avec chaleur les lauréats. La remise des prix s'est déroulée en présence de différentes personnalités,

entre autres Monsieur RAM-PANT, directeur des personnels civils de la D.G.A.

L'A.T.E. participait à cette exposition par l'intermédiaire de Messieurs GARDE, DUPIN, BACQUIER (fils de M. BACQUIER de FEM) tous trois membres de l'USAT et qui présentaient leurs peintures et dessins.

Monsieur BACQUIER a obtenu le premier grand prix du salon et Monsieur FAJEAU du CAP s'est vu décerné un diplôme d'encouragement, hors concours.

Encore une fois le Polygone félicite ces artistes pour leur participation à ces expositions, et espère que beaucoup d'autres suivront leur exemple.

*Vu
pour
Vous*



L'autorité parentale

La loi dit « L'enfant à tout âge doit honneur et respect à ses père et mère. Il reste sous leur autorité jusqu'à la majorité ou son émancipation ».

Mais qui exerce cette autorité ? La réponse dépend de la situation de l'enfant.

L'enfant est légitime (les parents mariés) : le père et la mère exercent en commun cette autorité parentale, ceci depuis le 4 juin 1970.

L'enfant est légitime (les parents sont séparés ou divorcés) : l'autorité parentale est exercée par celui qui a la garde de l'enfant. Celui qui n'a pas la garde, conserve le droit de visite et de surveillance.

Les parents sont décédés : le juge de tutelle fait procéder à l'ouverture d'une tutelle (réunion d'un conseil de famille pour désigner un tuteur), Le tuteur exercera l'autorité parentale jusqu'à la majorité de l'enfant, sous le contrôle du conseil de famille et du juge des tutelles.

L'enfant est naturel : l'autorité parentale est exercée par celui des parents qui l'a reconnu. Si les deux parents l'ont reconnu, c'est la mère qui exerce seule l'autorité parentale.

Le droit des grands-parents. le droit de visite des grands-parents est reconnu par la loi. Les parents ne peuvent y faire échec qu'en évoquant des motifs graves.

Les devoirs liés à l'autorité parentale.

Cette autorité a pour but de protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité.

Les détenteurs de l'autorité parentale ont un droit de regard sur les actes de l'enfant, ses relations, etc. ils ont le droit et le devoir de garde et d'éducation, ils sont responsables des dommages causés à autrui par les enfants.

Les parents sont tenus de les nourrir et de les entretenir.

Ils administrent leurs biens dont ils ont la jouissance, mais ne peuvent en disposer librement.

Cependant la jouissance légale ne s'exerce pas sur le produit de l'enfant : salaire, cachets...



LOCAL DE DIVISION DES POUDRES



Dans le cadre des améliorations de la sécurité, un bâtiment commence à s'élever dans le secteur du chargement.

C'est le futur local où se fera la division des poudres. Que cache-t-on sous ce vocable ?

Les poudres propulsives arrivent à l'A.T.E. conditionnées en fûts de 75 kg. Le maniement de pareilles charges est pénible de par leur masse et dangereux de par leur contenu. Il est nécessaire d'effectuer l'approvisionnement des ateliers par quantités moins importantes.

L'opération de transfert dans des récipients d'environ 7 kg va avoir lieu d'une façon mécanique dans la nouvelle construction.

« L'épiciier » d'hier qui, avec une louche, garnissait ses bidons de transport va se muer en un employé qui actionnera, derrière un mur de protection et devant un tableau de commande, une machinerie qui effectuera le garnissage des pots et leur pesée. Il ne lui restera plus qu'à apporter ces derniers aux rochelles de l'atelier.



L'architecture moderne du nouveau bâtiment tranche avec le classicisme des vieux dépôts de poudre. Inauguration prévue vers la fin de l'année.



L'allumage automobile

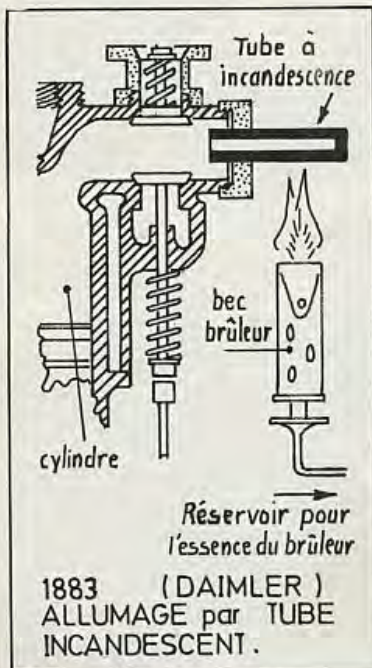


Les économies d'énergie sont d'actualité dans le domaine de l'automobile. Une grande part est liée au dispositif d'allumage. C'est le propos de l'article de Gérard MERCIER. Les différents systèmes décrits ci-après relatent l'évolution technique qui a permis d'améliorer le rendement des moteurs à explosion, d'augmenter leur puissance et de réduire l'entretien ainsi que les réglages.

L'allumage est la fonction assurant l'inflammation du mélange air-essence compressé dans la chambre de combustion. Cet allumage doit s'effectuer au moment qui permettra d'obtenir le maximum de puissance.

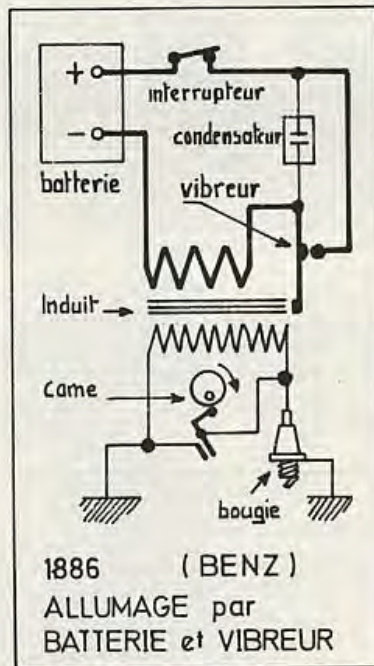
I. Bref historique sur les différents systèmes d'allumage

1 — 1883 : Allumage par tube incandescent (DAIMLER).
Le mélange est enflammé au contact d'une pièce chauffée extérieurement et en permanence.
Régime moteur 900 tours/minute.



2 — 1886 : Allumage par batterie et vibreur (BENZ).

La pièce chaude est remplacée par une bougie qui reçoit des impulsions électriques et produit des étincelles successives très rapprochées, à une fréquence indépendante du régime moteur.



3 — 1895 : Allumage par trembleur (DE DION - BOUTON).

4 — 1897 : Allumage par magnéto et rupteur (BOSCH).
La batterie sert de tampon, l'énergie est fournie par une magnéto. Un rupteur commande l'étincelle au moment opportun.

5 — 1902 : Allumage par magnéto Haute Tension (BOSCH - EISEMANN).

6 — 1911 : Allumage par batterie aux U.S.A.

7 — 1925 : Allumage par batterie en Europe.

II. Évolution actuelle

II-1. Allumage de première génération ; rupteur et bobine

L'inflammation du mélange est obtenue en faisant jaillir l'étincelle à un moment très précis déterminé en fonction :

- du régime de rotation, par l'avance centrifuge,
- de la charge du moteur détectée par la position de l'accélérateur ou par la valeur de la dépression dans la tubulure d'admission.

Fonctionnement — Le contact étant mis et les vis platinées fermées, le courant provenant de la batterie traverse l'enroulement primaire de la bobine puis les vis platinées et retourne à la batterie par la masse du véhicule.

Ce courant crée un champ magnétique dans le noyau de la bobine. Lorsque les vis platinées s'écartent sous l'action d'une came la brusque variation du champ magnétique provoque :

- un courant moyenne tension dans l'enroulement primaire (300 à 400 V)
- un courant haute tension dans l'enroulement secondaire (22 000 V), courant transmis aux bougies.

Nota : Le courant dans l'enroulement primaire aurait pour effet de créer une étincelle entre les vis platinées qui commencent à s'ouvrir. On y remédie en disposant un condensateur lié aux contacts des vis platinées.

Limites d'utilisation

Dans un moteur 4 cylindres tournant à 6 000 tours/minute les contacts s'ouvrent 200 fois par seconde. Pour des régimes plus élevés, on constate un affaiblissement mécanique du rupteur ainsi qu'un affaiblissement de l'étincelle, la bobine ne pouvant plus se « remplir » totalement.

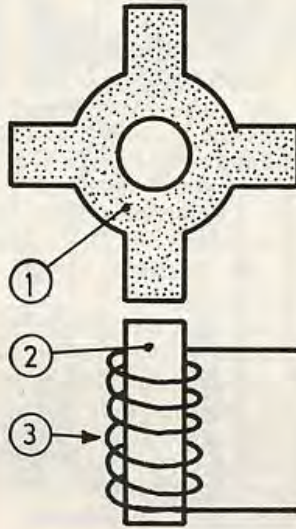


II-2. Allumage de seconde génération, semi-électronique

Pour pallier aux inconvénients de l'allumage précédent on fait appel aux systèmes semi-électroniques. L'utilisation de transistors permet dans un premier temps de remplir la bobine plus rapidement. Puis, apparaît l'allumage sans rupteur. Le rôle de celui-ci est tenu par un capteur magnétique excité par la rotation d'une roue à 4 branches placée dans le champ magnétique d'un aimant permanent (capteur). La variation de flux engendre un courant induit dans le bobinage du capteur qui commande l'alimentation de la bobine. Ce dispositif, en permettant d'obtenir une tension constante (30 000 V contre 15 à 20 000 V) améliore le fonctionnement lors du démarrage ainsi qu'à bas et haut régime tout en réduisant la pollution.



ALLUMAGE de SECONDE GENERATION (semi-électronique).



1. Roue polaire.
2. Aimant permanent (capteur)
3. Bobinage.

Allumage de troisième génération : l'allumage électronique intégral

Si l'allumage transistorisé présente un net progrès par rapport à l'allumage de première génération, il n'en demeure pas moins vrai que le réglage du point d'avance est toujours réalisé par des correcteurs d'avance mécaniques, qu'ils soient centrifuges (liés au régime) ou à dépression (liés à la charge du moteur). L'allumage électronique intégral est un système à calculateur électronique fonctionnant sans liaison mécanique avec le moteur, c'est à dire sans inertie.

Il se compose de plusieurs éléments :



— **Les capteurs de proximité** (un par cylindre) détectent le passage du plot métallique fixé sur le volant du moteur et transmettent une impulsion de déclenchement au calculateur.

— Le capteur de dépression informe le calculateur de l'état de charge du moteur. Il est constitué par une capsule à dépression et un interrupteur à lame souple.

— Le calculateur électronique détermine le moment précis où l'étincelle doit se produire en fonction de la vitesse de rotation du moteur et de la dépression dans la tubulure d'admission.

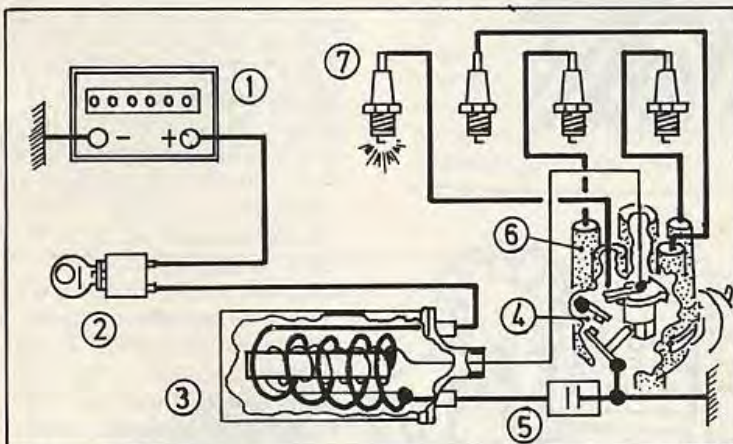
Il contrôle l'étendue de l'impulsion d'énergie qui reste constante quel que soit le régime de rotation du moteur.

Cet allumage supprime les calages et les réglages. Ceux-ci sont donnés une fois pour toute par la position des capteurs. En l'absence d'usure mécanique, le point d'avance est stable.

Le démarrage du moteur est possible à faible régime (10 tours/minute contre 100 tours/minute ordinairement) ce qui facilite considérablement le démarrage à froid.

Les mélanges pauvres sont correctement enflammés ce qui s'avère particulièrement intéressant vis à vis du compromis nervosité/pollution.

Il résulte de tous ces avantages l'obtention d'un rendement optimal, une réduction de la consommation, une amélioration des performances et un démarrage facilité.



ALLUMAGE de PREMIERE GENERATION (rupteur et bobine).

Circuit primaire :

- 1 Batterie.
- 2 Contact.
- 3 Bobine (enroul. primaire)
- 4 Rupteur (vis platiniées)
- 5 Condensateur.

Circuit secondaire :

- 3 Bobine (enroul. secondaire).
- 6 Allumeur avec systèmes mécaniques d'avance.
- 7 Bougies.

G. MERCIER.

Les Jacobins



A quelques minutes à peine de l'ATE, chacun peut apprécier un monument célèbre par son architecture sobre et puissante, témoin de l'art gothique méridional. Peu de gens connaissent l'histoire des JACOBINS dont le passé est d'ailleurs fort complexe. Cette basilique est un canevas de contrastes : de briques roses et de ciel bleu, de pierres et de gazon, de construction et de saccages, de religieux et de soldats, lieu de sérénité et de tourisme, sans oublier le célèbre palmier de 28 mètres (dont une photographie orne un mur intérieur du bâtiment de notre Direction).

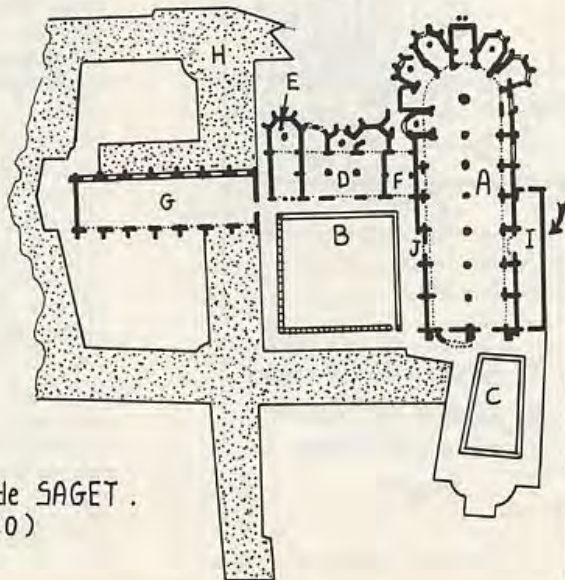
Déjà 7 siècles nous font oublier la pose de la première brique, rose bien sûr, vers 1230 et l'origine de son nom liée au couvent situé rue **Saint-Jacques** à PARIS. C'était la première maison des frères prêcheurs (ou Dominicains) dont l'ordre fut fondé en 1216 par **Dominique de Guzman** c'est à dire **Saint Dominique**.

Cet édifice sert d'abord de lieu de rassemblement des grandes foules à qui l'on prêche la croisade contre l'hérésie cathare. Puis l'église devient basilique. Initialement rectangulaire et de dimensions modestes, le bâtiment principal s'agrandit jusqu'en 1340.



En 1520 l'architecture évolue encore car 5 chapelles sont ajoutées autour de l'abside. Une extension de celle du Rosaire au centre, est opérée en 1609. Le Maître-Autel réalisé en marbre et bois doré, achevé après quatre années de travaux en 1627, abritait la chasse en vermeil contenant les reliques de **Saint THOMAS D'AQUIN** contemporain estimé de **LOUIS IX** (Saint Louis). **Saint THOMAS D'AQUIN** (1227-1274) surnommé le « Bœuf muet de Sicile » à cause de son intelligence juvénile, d'apparence peu développée, est en effet enterré dans la basilique. C'est le pape **URBAIN V** qui donna, en 1369, l'ordre de transférer les reliques du Saint aux JACOBINS. En fait cette décision ne sera appliquée que 16 années plus tard, en 1385. Pendant cinq siècles et demi, les Dominicains feront de cet édifice un lieu de prières et de méditation. En 1791 les religieux décident de transférer les reliques du Saint à St-Sernin. Rappelons que l'ordre des Dominicains sera démantelé sous la Révolution, puis rétabli en 1839 par le père **LACORDAIRE**.

- A Eglise
- B Grand Cloître
- C Petit Cloître
- D Salle Capitulaire
- E Chapelle de S^t Antonin
- F Sacristie
- G Refectoire
- H Bâtiments conventuels
- I Entrée des fidèles
- J Entrée des Religieux



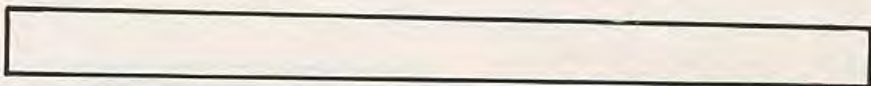
Plan d'après S.F. de SAGET.
(1760)

La Révolution amena des épreuves terribles pour ce lieu de calme. Destiné à servir de casernement à un régiment, les bâtiments sont orientés vers le fonctionnel et non plus le

spirituel. Le rez-de-chaussée est aménagé en écurie pouvant recevoir plusieurs dizaines de chevaux, au-dessus sont logés les hommes. La sacristie et la salle capitulaire servent aussi aux montures et le cloître abrite la forge. Le réfectoire devient manège et la protection de St-ANTONIN est accordée aux chevaux morveux dans l'ancienne chapelle transformée pour la circonstance en infirmerie à usage vétérinaire. Cette invasion du lieu saint sera un véritable désastre tant sur le plan artistique qu'architectural. Les sculptures sont mutilées, les peintures murales badigeonnées, les fenêtres obstruées, le sol remblayé, la chapelle de l'église et la moitié du cloître sont détruits. Paradoxalement cette occupation « particulière » a sans doute permis de préserver les bâtiments de la destruction totale sans éviter toutefois les dégradations.



Il faut attendre 1845 pour que PROSPER MÉRIMÉE premier inspecteur des Monuments Historiques prenne conscience du désastre et charge VIOLLET-LE DUC d'effectuer un relevé complet des bâtiments. Puis MONTALEMBERT alerte l'opinion publique dans son discours à la chambre des pairs. C'est en 1865 que l'armée quitte les JACOBINS et cède les lieux à un responsable de l'éducation nationale. L'histoire ne dit pas si la cérémonie de remise des clefs fut solennelle, mais elle précise que la salle capitulaire devint gymnase et le reste du cloître fut transformé en cour de récréation.



En 1905, enfin, sous l'effort conjoint de la ville de TOULOUSE et du Ministère des Affaires Culturelles d'importants travaux de restauration sont entrepris qui se poursuivent encore. Le réfectoire occupé actuellement par la ville devrait être restauré au cours des prochaines années.

Les principaux artisans de cette réussite sont Monsieur STYM POPPER architecte (disparu en 1969) et Monsieur PRIN un toulousain motivé pour qui le souci de vérité historique fut présent tout au long des travaux. En effet, ce dernier a recherché pendant une dizaine d'années les motifs d'architecture du cloître dont les éléments étaient dispersés dans notre région. Ce qu'il a pu retrouver lui a permis d'entreprendre la reconstruction du cloître. Ces travaux de restauration sont de qualité car ils ont permis de redonner aux JACOBINS l'aspect d'origine.



Florent BRIDAULT.
Illustrations Gérard Dupin.

En me promenant sur la modulation de fréquence



J'ai découvert beaucoup, beaucoup de monde. D'où provient donc cet embouteillage sur la F.M. ? Des radios libres...

Avant toute chose, il faut définir ce qu'est une radio libre. Depuis quelques mois, ce ne sont plus des « radios pirates » mais des « radios libres », avec des fédérations nationales et des statuts. Elles poursuivent plusieurs buts :

- celui d'informer les habitants d'une localité de ce qui se passe dans leur ville ou village, en complément d'une presse locale réduite bien souvent au strict minimum.
- celui de divertir et d'animer ces localités en diffusant une musique, des variétés et des jeux répondant aux souhaits des auditeurs.
- celui enfin de participer et de faire participer la population à une radio qui lui est propre et qui se voudrait être la sienne. C'est en quelque sorte une forme de décentralisation loin des gros monopoles des mass-médias. Elles sont soumises à des règlements clairement définis à ce jour, puisqu'ayant été largement débattus à l'Assemblée Nationale et portant notamment :
 - sur leur rayon d'émission qui est limité à 30 km.

— sur l'interdiction de toute forme de publicité de marques.

Cette activité implique beaucoup de bénévolat, car les radios-libres sont des associations à but non lucratif (loi de 1901).

On ne peut que féliciter ces personnes qui, soit en dehors de leurs heures de travail, consacrent la majeure partie de leur temps libre à créer des programmes, à manipuler des appareils, pour arriver à un ensemble qui s'enchaîne, qui se tient et qui soit agréable à l'écoute. Mais la bonne volonté et l'enthousiasme ne suffi-

sent pas, il faut encore un minimum de matériel :

— pour la partie basse fréquence (BF) : deux platines tourne disques. Deux lecteurs de cassettes.

Des micros.

Des casques d'écoute

Le tout relié à une table de mixage pour la sélection des sources sonores et les enchaînements

— pour la partie haute fréquence (HF) : un émetteur et son alimentation

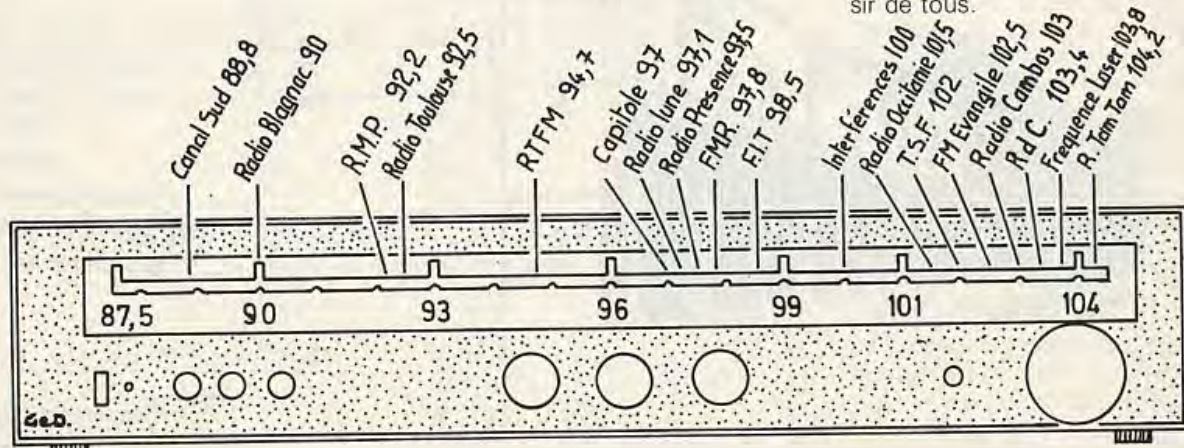
Une antenne.

Et beaucoup de disques (c'est le plus gros problème).

Pour survivre certaines radios-libres font appel à des « Sponsors », ou des « Mécènes », mais cela est-il vraiment compatible lorsqu'on se veut « RADIO LIBRE » ?

La création des programmes nécessite beaucoup de travail préparatoire, de concertation et la coopération de tous, notamment de la part des associations locales et des auditeurs (Une heure d'antenne représente environ deux heures de préparation). Pour l'instant l'accueil le plus favorable est réservé à ces radios, on ne peut que leur souhaiter une longue vie. Ceci pour le plaisir de tous.

Emetteurs	F. Inter	F. Culture	F. Musique
Pic du Midi	87,9	95,7	91,5
Pic du Nore	88,3	96,5	90,9
Pechbonnieu	95,25	90,55	93,1





FOOT BALL

Bilan d'une saison honorable pour l'U.S.A.T.

L'U.S. Armement a terminé deuxième de sa poule derrière BUZZICHELLI Levage Sport accédant ainsi en excellence. Ce championnat aura été passionnant en raison de l'enjeu.

En effet, à partir de la saison prochaine, une poule « excellence » remplacera les deux poules de 1^{re} division qui disparaîtront.

Ainsi en fin de saison 81-82 sur les 16 clubs qualifiés en 1^{re} division, 8 accèdent en excellence et 8 rétrogradent en 2^e division.

Par ailleurs les deux premières équipes de 2^e division montent en excellence.

Malgré un effectif des plus restreint et quelques défections en début de saison, l'U.S. Armement a su garder, dans certains matches son calme et son sang-froid. Sa place dans le classement concrétise le sérieux des joueurs qui, sous la direction de l'entraîneur joueur Jean-Paul NAUDIN, ont toujours su maintenir avant tout un parfait esprit de camaraderie au sein du club.



Résultats de la saison 1981-1982
Coupe nationale corporative

L'U.S.A.T. a éliminé successivement, Inter-Assurances par 5 à 0, Arçonneries françaises 6 à 0, A.S.P.T.T. Toulouse 2 à 1 mais a succombé en 32^e devant les Pompiers de Toulouse sur le score de 2 à 0.

Coupe nationale des Armées (U.F.C.S.AA)

En 32^e de finale l'U.S.A.T. rencontrait la Poudrerie de Toulouse sur le stade du C.E.A.T.

Après un match âprement disputé l'U.S.A.T. se qualifiait pour les 16^e sur le score de 3 à 1.

Le tirage au sort désigna la Gendarmerie du Golf Hôtel d'Hyères.

Sur le magnifique stade Municipal d'Hyères par un après-midi pluvieux l'U.S.A.T. devait s'imposer au cours de la deuxième mi-temps sur le score de 3 à 0.

En 8^e de finale c'est l'A.I.A. de Clermont-Ferrand qui nous rendait visite.

Le match s'annonçait passionnant car les joueurs avaient à cœur de passer ce 8^e.

La première mi-temps ne donna rien sauf quelques occasions de but pour l'A.I.A. qui jouait avec le vent favorable.

En deuxième mi-temps l'U.S.A.T. prit le match en main et un joli but de SANCE vint récompenser les bleus de l'U.S.A.T. mais la réaction des Montferrandais ne se fit pas attendre et sur un magnifique tir, l'avant centre inscrivit le but égalisateur.

Malgré leurs efforts et quelques individualités l'U.S.A.T. ne parvint pas à faire la différence, il fallut jouer les prolongations qui ne donnèrent rien.

La série de tir au but fut fatale à l'U.S.A.T. qui n'en réussit que 3 contre 4 pour l'A.I.A.

L'A.I.A. poursuivra sa route et jouera les quart de finale.

Coupe régionale corpo

U.S.A.T. bat Finances 3-1

U.S.A.T. bat Déromédi 2-1

U.S.A.T. est battu par Cannon 5-3

Coupe régionale des Armées

U.S.A.T. 4 Montauban A.L.A.T. 3

U.S.A.T. 3 C.E.A.T. 3

U.S.A.T. 2 Montauban 0

U.S.A.T. 2 Poudrerie 2

U.S.A.T. 0 Castelsarasin 3 (en demi finale).

En résumé cette saison aura été bonne malgré quelques échecs, mais le sport reste le sport. Le but principal de l'U.S.A.T. est de garder dans les victoires comme dans les défaites un bon esprit de camaraderie, pour le bien du club et pour tous ceux qui œuvrent afin que vive le Football à l'U.S.A.T.

BONNE VACANCES A TOUS ET A LA SAISON PROCHAINE.

Maurice VERGE.





Le Polygone est heureux de féliciter Monsieur LOUMAGNE qui vient de recevoir la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Celle-ci lui a été remise par le Directeur de l'A.T.E, le 13 mai dernier, juste avant la cérémonie de remise des médailles du Travail.

A cette occasion, le Polygone s'est entretenu avec lui au sujet de son activité sportive.

Polygone

Monsieur LOUMAGNE, vous êtes le responsable de la Section JUDO de l'U.S.A.T. De quand date votre vocation de moniteur et en quelle occasion vous est-elle venue ?

M. LOUMAGNE

J'ai commencé à enseigner le JUDO en septembre 1966, à la création de la section de l'U.S.A.T. Le très bon contact avec mes premiers élèves m'a encouragé à persévérer dans cette voie. J'ai alors fait le choix d'abandonner la haute compétition et de préparer mon professorat que j'ai obtenu en juin 1969.

Polygone

Nous croyons savoir que vous avez obtenu de très bons résultats lors de vos débuts en qualité de pratiquant. Pouvez-vous nous faire un bref résumé de votre carrière.

M. LOUMAGNE

J'ai débuté le JUDO au Toulouse Athletic Club, en septembre 1956, j'ai acquis ma ceinture noire en décembre 1960. En 1962, la place de troisième aux championnats de France « Espoirs » a favorisé mon affectation au Bataillon de Joinville. En 1964 j'ai remporté le titre national corporatif FFJDA, en ceinture noire séniors toutes catégories; la même année j'ai été retenu pour participer à la préparation des Jeux Olympiques de TOKYO. J'ai également été sélectionné pour plusieurs rencontres internationales; j'ai obtenu le cinquième dan compétition le 20 avril 1979.

Polygone

Prévoyez-vous une évolution dans le niveau des cours que vous dispensez à vos élèves ?

M. LOUMAGNE

Actuellement les cours de l'école de JUDO de l'U.S.A.T. se décomposent comme suit : un cours de débutants et un cours de moyens. Pour la saison prochaine une dizaine de jeunes participeront aux entraînements des ceintures noires. Cette expérience nouvelle que nous avons décidé de tenter en plein accord avec les dirigeants de la section JUDO et moi-même devrait apporter de nombreuses satisfactions au club.

Depuis trois années la sélection de la région Midi-Pyrénées comprenant de nombreux judokas du club a remporté le titre de Champion de France de l'U.F.C.S.A.A.

Polygone

Estimez-vous normal, comme cela se pratique dans certains clubs de « pousser » à tout prix les jeunes vers la compétition de haut niveau ?

M. LOUMAGNE

Je ne pense pas que la « Championnite » soit, chez les plus jeunes, un facteur pédagogique déterminant. Je crois que nous devons la faire passer à un second plan chez les jeunes gens et les jeunes filles. Il



Polygone

Le monitorat est un travail ingrat, mais qui doit cependant vous apporter des satisfactions.

M. LOUMAGNE

Le JUDO est une discipline qui permet l'épanouissement de la personnalité de chacun. Ma plus belle récompense est la réussite de mes élèves sur le plan sportif et social. Je suis très attaché à l'esprit du groupe et à son évolution et mes plus grandes joies sur le plan sportif sont procurées par les résultats d'équipe et notamment les titres de champions de France de l'U.F.C.S.A.A.

n'en reste pas moins vrai que les enfants ont un esprit combatif et que la plupart aiment participer à des rencontres sportives. L'éducateur a la possibilité de commencer à favoriser la vie sportive de l'enfant en lui communiquant dès son jeune âge tous les moyens techniques qu'il a besoin de connaître. De plus, le contact amical, avec des jeunes d'autres clubs, contribue chez l'enfant à une bonne évolution psychologique.



Section Judo



Bilan Année 81.82

Grades obtenus par les enfants de 6 à 14 ans :

Ceinture BLANCHE avec barrettes jaunes : REY Stéphane, Brigitte et Valérie BERGNES.

Ceinture JAUNE : BLASCO Sylvain, AMADE Robert, PUJOL Nicolas, BOULLEAUX Patrice.

Ceinture JAUNE avec barrettes oranges : SACAREAU Georges, PUGNET Éric, BRULE David, ROSSIGNOL Franck, SEMANAZ Franck, CABANEAU Nicolas, SIAU Stéphane, LASSALLE Alain.

Ceinture ORANGE avec barrettes vertes : ZANGHIERI Géraud, BENARD Éric, CALMETTES Olivier, BOULLEAUX Sonia, CERON Muriel, POYTE Damien, STAZZU J.-Michel, LASSALLE Didier.

Ceinture VERTE avec barrettes bleues : BALAGUERIE Dominique, FOURCADE Nicolas, FOURCADE Nathalie, POYET J.-Jacques, DAGUT J.-Christophe, CALMETTES Jérôme.

Ceinture BLEUE : Brice GÉRAUD, Patricia CERON.

Ceinture VIOLETTE avec barrettes marrons : Sandrine DUBOIS, Ludovic DUBOIS, Jacques FILCZINGER, Christophe COUDER.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

UFCSAA : L'USAT a obtenu 8 qualifications sur les 17 qui composent l'équipe Midi-Pyrénées, pour les championnats de France qui doivent avoir lieu à Ste-Sigolène (près de St-Étienne) :

Minimes : BOURGAISSE Christophe, DUSSENTY Fabrice, CAUNOURAT J.-Michel, D'INCA J.-Marc, COUDER Christophe.

Cadets : VALES Patrick.

Juniors/Séniors : BASTIN Didier, EXPOSITO Claude.

A la rentrée 82/83, 10 élèves passeront dans le cours des ceintures noires : Nathalie et Nicolas FOURCADE, Brice GÉRAUD, Christophe COUDER, Patricia CERON, Dominique BALAGUERIE, Jacques FILCZINGER, Sandrine et Ludovic DUBOIS, Jérôme CALMETTES.



Monsieur Josian GALOBARDES du service BM, s'est qualifié brillamment pour le critérium National (Championnat de France) qui a lieu à LAUGNAC (Lot-et-Garonne) le 4 juillet 1982, après avoir fini 2^e le 16 mai 1982 à MARIGNAC-LESCARES, et 3^e au critérium Départemental à L'ISLE-EN-DODON le 6 juin 1982.

Toute l'équipe du Polygone, et les supporters de l'USAT lui souhaitent bonne chance et renouvellent leurs encouragements à ce cycliste confirmé.

Encore Bravo...





SECTION VOL LIBRE



La section est née en 1974 de l'activité de deux passionnés un « scientifique » qui construit ses Deltas en s'inspirant des photos parues dans « Sciences et Vie » de 1972 et un intrépide qui réalisa ses premiers vols au-dessus des stations de ski pyrénéennes en 1973 (Yvan GUY et Bernard CASTERAN pour ne pas les nommer).

Si en 1975, seulement une dizaine d'adhérents effectuaient des sauts de puces sur 3 appareils rustiques, de fabrication artisanale, c'est aujourd'hui une centaine de membres qui disposent de 35 ailes d'initiation et de perfectionnement, ainsi que de deux biplaces.

De nombreux pilotes sont propriétaires de leur matériel. Ils le rangent méticuleusement après chaque sortie, ayant pris le soin de longuement

vérifier tous les points délicats. Le transport du matériel est assuré par deux camions, un vétuste Gallion et un fringant SG 2 équipés de liaisons radio. Celles-ci permettent de communiquer entre le Départ et « L'atterro » (Météo-Sécurité), ainsi que d'effectuer le radio-guidage des élèves pilotes qui découvrent les grands vols à notre base école d'Arbas (600 mètres de dénivelé).



Pour en arriver à ce stade, l'élève aura suivi une progression nécessitant une quinzaine de séances sur une pente de 0 à 80 mètres de dénivelé. Parallèlement à la pratique, la théorie aura été étudiée. La météo, les forces aérodynamiques, l'aérodynamique, la mécanique de vol etc... n'auront plus de secret pour ces émules d'Icare.

Le vol biplace, avec un moniteur, permet de parfaire les connaissances des élèves ou, grâce à un baptême, de stimuler le désir chez les néophytes.

Si cette lecture a éveillé votre curiosité, venez nous voir...

Michel PARTESANA

EXPRESSIONS
MAXIMES
PROVERBES

N°2

Région castraise

Les maxims générales sont dans la conduite
de la vie ce que les routines sont dans les arts .
- Chamfort -

Les maxims, ces phrases lapidaires, ont
"la valeur des oeufs de porcelaine qui incitent le
penseur à couvrir".
- G. Meredith -

1 L'Outo dal dilus, lou dimas né pot pas pus.



3 Lou coust ne fas
perdre lou goust .



4 Qui petasso, soun
temps passo .

2 Quand on n'a pas bouno mémorio
cal abe bounos gambos.



5 Habilho un bouyssou
Ne faras un barou .



6
Quand lou goussés
xapou, quicon y a .



1 - L'Autan (vent) du lundi, le mardi n'en peut plus.

2 - Quand on n'a pas une bonne mémoire,
il faut avoir de bonnes jambes.

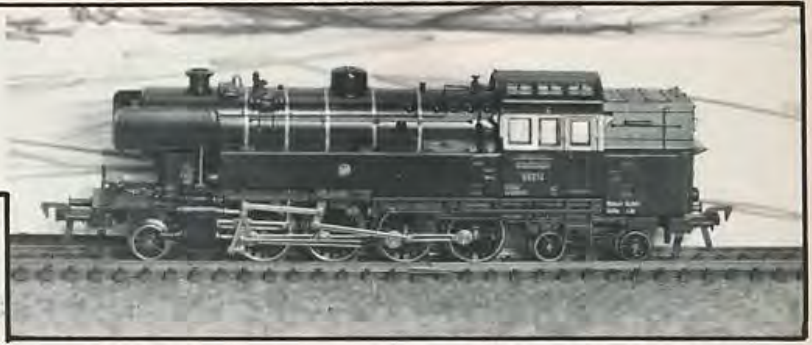
3 - Le coût en fait perdre le goût

4 - Celui qui raccommode perd son temps.

5 - Habille un buisson, tu en feras un baron.

6 - Quand les chiens aboient,
Quelque chose il y a.

Locomotives miniatures



M. Serge LLEHI du chargement a constitué une collection de maquettes de locomotives.

Il a expliqué au Polygone comment lui était venu cette passion.

Enfant, mes yeux étaient toujours fascinés par le « train électrique » mais les économies réslisées à l'occasion d'anniversaires, de Noël et autres sources d'argent de poche arrivaient à peine à suffire car ce merveilleux passe-temps est relativement onéreux. Par ce côté, il est plus particulièrement destiné aux adultes !

Pourtant, je persévèrai dans ma passion et vers l'âge de 15 ans j'arrivai à constituer un réseau. Celui-ci était certes incomplet mais il m'a permis d'attendre des jours meilleurs.

Mon goût pour la précision de la mécanique, la finesse et la richesse du détail ne faisant que s'affirmer,

je m'orientai plus tard vers des maquettes de qualité. Regrettons au passage que ces maquettes soient en majorité originaires de pays étrangers.

Compte-tenu du surcroît de dépenses à engager pour renouveler mes installations, je pensai qu'il valait mieux s'attaquer en priorité à la partie la plus lourde, pécuniairement parlant, à savoir le matériel roulant. Par ailleurs, je n'avais pas la place nécessaire à l'implantation d'un réseau à demeure; je commençai donc par les locomotives.

Il existait alors deux tendances pour la réalisation de la carrosserie des maquettes : l'une utilisant le métal injecté et l'autre la matière plastique. Le châssis restait bien entendu en métal dans les deux cas. Mon choix se porta sur le premier type pour des raisons pratiques : meilleure stabilité en courbe et au pas-

sage des aiguilles et aussi meilleur rendu dans le détail des carrosseries, encore que cette dernière opinion ne soit pas partagée par tous les amateurs.

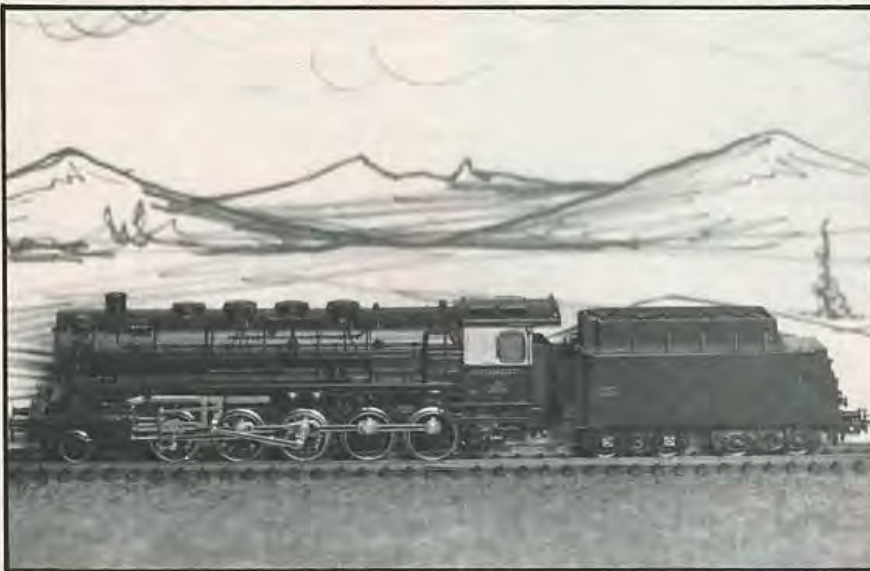
Par la suite, la solution tout métal a pratiquement disparu du marché sauf en ce qui concerne quelques marques prestigieuses, utilisant des techniques artisanales, et dont les modèles sont hors de prix pour le Français moyen.


Au moment où les maquettes tout métal commençaient à disparaître, je me suis mis en quête d'en acquérir. J'ai été bien inspiré car ces productions sont devenues aujourd'hui des pièces de collection avec une cotation en fonction du modèle et de l'état, et un marché se faisant presque uniquement par annonces dans des magazines spécialisés.


Serge LLEHI.

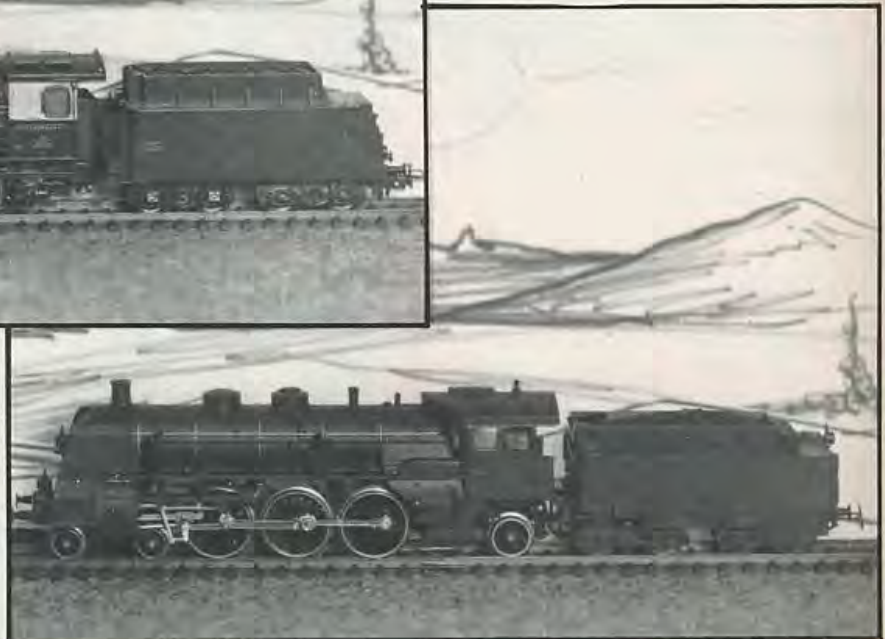


Locomotive à vapeur 142 de la Deutsch Bundesbahn (Allemagne).

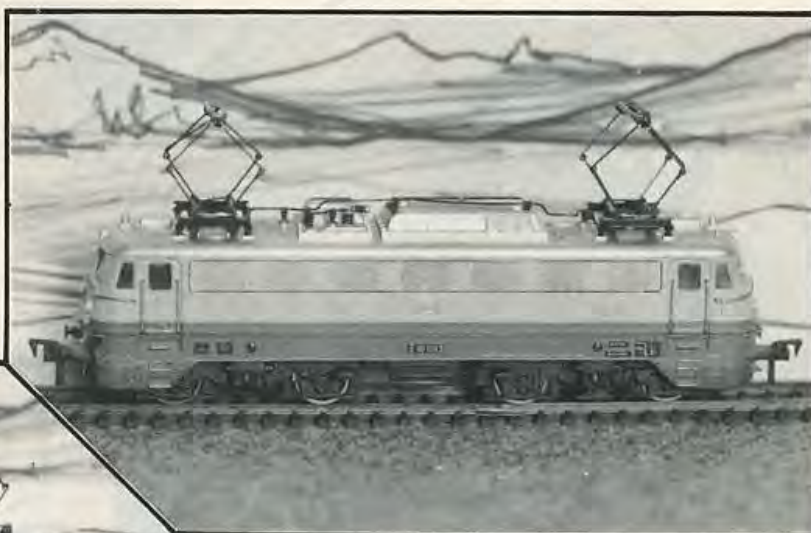


Locomotive à vapeur DECAPOD type 150 X. 

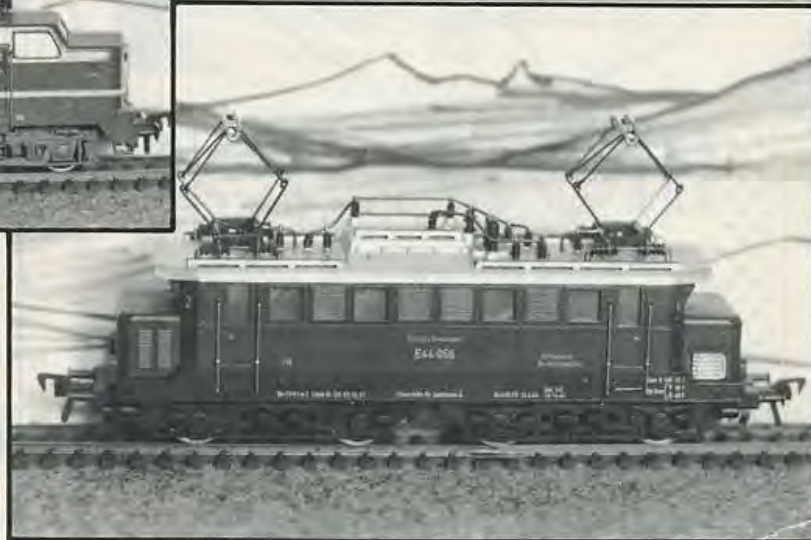
Locomotive à vapeur 231 ETAT (France). 



Locomotive électrique T.E.E.
Trans Europ Express.
(Allemagne).



Locomotive électrique.
des chemins de fer néerlandais



Locomotive électrique.
(Allemagne)



Voici présentées quelques locomotives reproduites sous forme de maquettes « tout métal »

Locomotive à vapeur DECAPOD, TYPE 150 X

150 : signifiant 1 bissel avant et 5 essieux moteurs.

— Le bissel est un chariot muni de petites roues qui contribue à supporter la locomotive, à l'extérieur de la partie reposant sur les essieux moteurs.

Ayant une possibilité de se déplacer latéralement il ne crée pas de contrainte dans les courbures de la voie.

— Machine de conception allemande, 15 000 environ de ces locomotives furent effectivement construites en Allemagne, et 239 exemplaires ont été mis en chantier par le REICH en France et récupérés à la libération.

Affectées, en France, aux régions Nord et Est, elles étaient destinées aux express lourds et aux convois de marchandises. Les dernières ont été réformées en 1960 (Nord) et 1964 (Est).

Caractéristiques :

Poids à vide : 100 tonnes

Puissance : 2 000 CV

Vitesse maxi : 80 km/h

Locomotive à vapeur 231 ETAT (FRANCE)

231 : 2 bissels avant, 3 essieux moteurs, 1 bissel arrière;

Les locomotives PACIFIC sont de conception et de fabrication américaine. Construites par la suite également en France, elles ont donné naissance, après diverses améliorations, à plusieurs sous-séries dont la 231 ETAT qui a réalisé les performances les plus remarquables.

Ces machines étaient principalement affectées à la région Ouest de la France, détrônées peu à peu par la traction électrique, elles n'en terminèrent pas moins leur règne qu'à la fin de 1968.

Locomotive à vapeur 142 de la Deutsch Bundesbahn (ALLEMAGNE)

Construites entre 1951 et 1954, elles servaient à la traction de trains de voyageurs mi-lourds sur longs trajets de voies secondaires.

Puissance : 1 430 CV

Poids : 108 tonnes

Vitesse maximale : 85 km/h dans les deux sens.

Locomotive électrique des chemins de fer néerlandais

Utilisées pour les trains de voyageurs ou de marchandises rapides, sur les grandes lignes.

Puissance : 3 000 CV

Poids : 108 tonnes

Vitesse maximale : 135 km/h

25 seulement ont été fabriquées.

Locomotive électrique T.E.E. (Trans Europ Express - ALLEMAGNE)

Pour les trains rapides de voyageurs ou de marchandises sur grandes distances.

Puissance : 5 030 CV

Poids : 85 tonnes

Vitesse maximale : 160 km/h

Nombre : 370

Locomotive électrique (ALLEMAGNE)

Pour les trains de marchandise ou de voyageurs sur les lignes principales et secondaires.

Puissance : 3 000 CV

Poids : 78 tonnes

Vitesse maximale : 90 km/h

Nombre : 125

POLY. JEUX



à méditer...

MYSOGINE

Il n'est pas impossible qu'un homme n'aime qu'une femme dans sa vie : il suffit pour cela qu'il n'aime point les femmes.

Charles REGISMANSET

MOTS COPIES

GRILLE DE R. VERA

1	2	3	4	5
A	T	E		
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25

1	2	3	4	5	6			1	24	3	
22	3	4	11			17	6	8	3	23	2
3	2	17	13	3	21			3	23	2	3
6	3	12	3	22	3	17	6		11	5	4
2		17	23				1		20	3	
5		7			12	1	10	20	19	6	3
21	3	6	5	8	6	1	20	19	5	3	21
21	2	1	13	3			3		4		
3		2	3		4	1		23	3	17	15
10	1	5			9	17	6	16			11
3	22	11	4	17	2	5	11	23		25	
23	3	23	17	20	19	1	6		12	11	14
2			2	3	21		18	5	4	11	

Polygonus Saga

par GED



80-10.81R



? ! ? ..

Sans lever la pointe de votre crayon, tracez des segments de droite passant par :

1° Ces 9 points (4 segments)



2° Ces 16 points (6 segments)



Le saviez-vous

CURIOSITÉ ARITHMÉTIQUE

Dans cette multiplication, tous les chiffres sont présents, (une seule fois) :

$$12 \times 438 = 5796$$

Il y a une autre possibilité :

$$4 \times 1738 = 6952$$

* Le Coin Du Poète



L'IDEAL

*Il me suffit de fermer les yeux
Pour que de suite je t'imagine
Reine d'un univers heureux
Ma vie tout à coup s'illumine*

*Tes yeux renferment mon paradis
Mais tu le gardes encore fermé
Par un parfum qui m'étourdit
Mais m'apporte la sécurité*

*Tu n'es encore qu'une esquisse
Mais qui s'affirme de jour en jour
Je te façonne et je te tisse
Une parure de mon amour*

*Tu es l'oasis du désert
Toute la fraîcheur de la vie
Je te veux, je t'attends, je t'espère
Tant tu enchantes mon esprit.*

*A toi je peux confier mes peines
Tu les comprends, et par magie
D'un geste, d'un sourire tu amènes
Espérance et gaieté dans ma vie.*

*Je dois pourtant me réveiller
Tout doucement, pendant que toi
Tu t'évanouis, non sans regrets,
Mon idéal — oui — c'était toi.*

J.-C. PETIT

NCS RETRAITES



Le jeudi 10 juin une réception a eu lieu en faveur des retraités de l'A.T.E.

Comme l'année précédente nos retraités ont eu la possibilité de visiter les services de l'A.T.E. et, ainsi, de rencontrer leurs collègues encore en activité. Il ne leur a cependant pas toujours été possible de reconnaître les machines et installations sur lesquelles ils avaient travaillé, ou leurs bureaux, en raison des changements intervenus non seulement dans les produits fabriqués mais également dans les techniques et dans l'organisation.

Beaucoup ont regretté que la visite des ateliers en zone pyrotechnique ne soit pas autorisée alors que certains y avaient travaillé une trentaine d'années. Cette mesure restrictive a dû être prise en raison des règles impératives visant à limiter les risques d'accidents et prévoyant, en particulier, d'interdire l'entrée en zone pyrotechnique sans raison professionnelle.

Le Directeur de l'Établissement a prononcé une brève allocution de bienvenue en insistant sur le caractère familial de cette réunion qui permet aux retraités de renouer des liens entre eux et avec leurs collègues en activité.

Il a remercié les Assistantes-Sociales, le Service Relation Publique et tout particulièrement le gérant et le personnel de la cantine pour leur concours à la réussite de cette manifestation.

Les représentants des organisations syndicales, les membres du Comité Social, les présidents des associations et les membres du comité du Polygone participaient à la réception.



Les photographies prises lors de la réunion seront visibles au Service Social de l'A.T.E.

Les retraités pourront les consulter et en choisir une qui sera tenue à leur disposition.





NOS RETRAITES

(suite)





Voici venir la période des vacances, période que chacun souhaite passer agréablement, loin des soucis et sans problème de santé.

Ceux qui vont prendre la route connaîtront cependant les embouteillages et seront exposés à l'accident, tout comme actuellement lorsqu'ils se déplacent pour le travail.

Du fait des vacances, nous devons être plus détendus, plus calmes mais ne pas relâcher notre prudence.

Pour 100 tués

17 piétons
20 deux roues
63 automobilistes

De grands efforts ont déjà été déployés pour limiter les accidents. Le législateur a intitulé des règlements allant dans le sens de la sécurité (limitation de la vitesse, port de ceinture, création de permis de conduire, obligation pour les motocyclettes d'allumer les feux de croisement le jour, port du casque, contrôle de l'état alcoolique). L'infrastructure a été améliorée et des campagnes de motivation à la sécurité ont été organisées. Les conducteurs ont pris conscience de leurs responsabilités et se sont disciplinés. Un article de la REVUE DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE annonce une légère amélioration en ce qui concerne les accidents et publie quelques statistiques.

Pour 1 000 000 d'habitants 250 tués en France

177 en Europe
110 en Grande-Bretagne
87 en Norvège

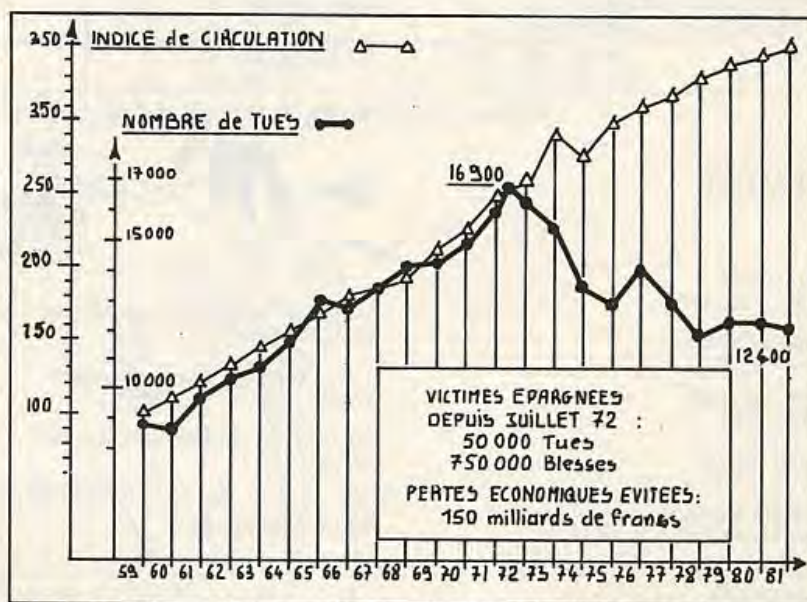
Voici le résumé des principaux points de son article :

— le bilan global des accidents de la route en 1981 marque une légère amélioration par rapport à 1980 : 115 tués et 5 345 blessés de moins.

On déplore cependant encore environ 240.000 accidents ayant occasionné près de 12 500 tués et 334 000 blessés dont 9 000 blessés graves.

Le niveau des accidents mortels a été en 1981 moins lourd qu'en 1965, alors qu'entre temps le parc automobile a doublé (21 800 000 véhicules contre 10 500 000).

Le graphique ci-contre montre que la circulation croît régulièrement et que le nombre de tués s'il augmente au même rythme jusqu'en 1972 décroît pour, depuis quatre années, se stabiliser vers 12 500.



Reproduction d'un graphique extrait de la revue du Comité de la Sécurité Routière.

Pour 100 000 véhicules en circulation 70 tués en 1980

— La stabilité globale des résultats de 1981 recouvre en fait des évolutions nettement divergentes. On constate une très forte diminution chez les deux roues (- 14,6%) une réduction moindre chez les piétons (- 6,4%) mais une hausse importante chez les automobilistes (+ 5,9%).

La progression des accidents affecte surtout les routes de rase campagne (33% des accidents mortels).

Interdiction de transporter les enfants de moins de 10 ans aux places avant des véhicules automobiles arrêté du 8.12.75

Piétons marchez face au trafic en dehors des agglomérations décret du 26.8.75

— La principale cause d'accidents est la vitesse excessive qui est responsable de plus de 33% des accidents mortels. Viennent ensuite l'inobservation de la priorité puis la circulation à gauche en particulier lors de manœuvres de dépassement. L'influence de l'alcool ne doit pas être oubliée.

— A l'heure actuelle, la France se situe dans la moyenne européenne en ce qui concerne le nombre de tués en fonction du parc automobile (70 tués en 1980 pour 1000 000 véhicules), mais nous sommes mal placés en fonction du nombre d'habitants : 250 tués par million contre 177 en Europe, et 225 aux États-Unis.

Ces quelques statistiques ont la sécheresse des chiffres, elles sont impersonnelles, mais derrière, il faut imaginer les souffrances physiques et affectives; les drames de ceux qui se retrouvent pratiquement sans ressource, eux-mêmes ou ceux qui les faisaient vivre ne pouvant plus assurer leur activité; le remords de ceux qui se reprochent une inattention sans aucune mesure avec la catastrophe qui en a résulté.

Alors promettons nous d'être prudents et souhaitons bonnes vacances à tous.

R. DESLANDES.

LE CARNET... LE CARNET... LE CARNET..

MARIAGES



Monique Gout (CHT)
avec Jean-Claude David (CHT)
le 30.4.82

RETRAITES

Élise Panis
(Appts), le 16.3.82

René Guiraud
(CHT), le 3.4.82

Léon Caussé
(HS), le 1.4.82

Pierre Sanuy
(BM), le 11.4.82

Michèle Carrère
(FEM), le 23.4.82

Renée David
(FEM), le 1.5.82

Clémence Germa
(CM), le 17.5.82

Émile Folhol
(TMF), le 19.5.82

René Malvat
(FEM), le 29.5.82

Marius Garaud
(FEM), le 31.5.82

Simon Canalès
(BM), le 11.5.82

René Dupont
(BM), le 10.5.82

François Saragossa
(P/SS), le 6.5.82

Yves Roques
(BM), le 3.5.82

René Lacaze
(FEM), le 1.6.82

Robert Engremy
(BTA), le 1.6.82

NAISSANCES :

Illich, fils de Delamon Cece
(CM), le 24.11.81

Delphine, fille de Joseph Belmonte
(BM), le 27.3.82

Estève, fils de Vincente Auriac
(CHT), le 29.3.82

Johanna, fille de Didier Freyche
(FEM), le 28.3.82

Géraldine, fille de Jean Conquet
(CHT), le 18.4.82

Cédric, fils de Gérard Ariso
(FEM), le 15.4.82

Elphège, fille de Marc Mengaud
(BP), le 10.4.82



Audrey, fille de Claude Moltot
(EDE), le 30.4.82

Ingrid, fille de Alexis Bernard
(FEM), le 6.5.82

Céline, fille de Bernard Soula
(AC), le 7.5.82

Céline, fille de M.-Thérèse et de
Serge Blaquières

EMBAUCHAGES



Serge Pince
le 5.4.82

Catherine Vinau
le 4.5.82

Jacques Pons
le 15.5.82

Jean-Luc Grillères
le 17.5.82

Daniel Tropis
le 24.5.82

PROMOTIONS (personnel ouvrier)

Accès en groupe VIII :

Guerre Désiré (AC) ; Clergue Marcel (AC).

Accès en groupe VII :

Agon Daniel (AC) ; Denjean Alain (AC) ; Marmiesse Michel (AC) ; Maury Robert (AC).

Accès en groupe VI :

Zimock Stanislas (BM) ; Delmon Michel (AC) ; Bourbennes Jacques (FEM) ; Berrier Robert (AC) ; Cabau Alain (AC) ; Sacaze Marc (AC) ; Ferezin François (AC) ; Bel Marcel (AC) ; Rueda Antoine (AC) ; Seguela Jean-Philippe (AC) ; Garric Gérard (BM) ; Sonac Robert (CHT) ; Belieres Gabriel (QC).

Accès en groupe V :

Esparbès René (FEM) ; Rosolen Pietro (FEM) ; Antoine Adrien (CHT) ; Riols Alain (FEM) ; Naudin Claude (EDE) ; Calac Jean-Jacques (AC) ; Combiert Gilbert (MEL) ; Verge Maurice (BM) ; Amilhat Guy (TMF) ; Durrieu Jean-Claude (SI) ; Rocafort Marcel (CM) ; Sutra-Longat J.-Paul (CM) ; Vergé J.-Paul (SGA) ; Ricci Georges (SI).



PROMOTIONS (Personnels mensuels)

Accession à la 1^{re} classe du corps des I.T.E.F. au titre de l'année 1981 :

Monsieur Rouzaud Yves (CHT).

Promotion dans le corps des Secrétaires Administratifs.

Accession au grade de Secrétaire Administratif en Chef au titre de l'année 1981 :

Madame Mariotto Odette (P) ; Madame Cappe Christiane (Appts) ; Monsieur Maurin Henri (TI).

Accession au grade de secrétaire administratif au titre de l'année 1981 :

Madame Véziat Pierrette (Régie).

Promotion s. contrat :

Accession à la 1^{re} catégorie « B », année 1981 :

Monsieur Ramat Guy (P).





ATELIER DE FABRICATION DE TOULOUSE
155, AVENUE DE GRANDE-BRETAGNE
31052 TOULOUSE CEDEX
TÉLÉPHONE : (61) 49.11.71
TÉLEX : 531 464